

COI Focus

GUINEE

La situation ethnique

23 mars 2023 (mise à jour)

Cedoca

Langue de l'original : français

DISCLAIMER:

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes individuelles de protection internationale. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande de protection internationale. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et conformément aux dispositions légales en vigueur.

Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.

Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.

La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual applications for international protection. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the application for international protection. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008) and is written in accordance with the statutory legal provisions.

The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.

All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.

This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.



VERS UNE POLITIQUE DE MIGRATION PLUS INTÉGRÉE, GRÂCE AU FAMI

Table des matières

Liste des sigles utilisés.....	3
Introduction	4
1. Principales ethnies	5
2. Relations entre les ethnies	6
3. Situation sous la présidence d’Alpha Condé	8
3.1. Instrumentalisation de l’ethnie par le politique	8
3.2. Route Le Prince	10
4. Situation en période de transition	12
4.1. Caractère sensible de la question ethnique.....	12
4.1.1. Entre signes d’apaisement et continuité.....	12
4.1.2. Traitement par les médias	14
4.1.3. Procès du massacre du 28 septembre 2009	15
4.2. Route Le Prince	16
Résumé	19
Bibliographie	20

Liste des sigles utilisés

CISR	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
CNRD	Comité national du rassemblement et du développement
DW	Deutsche Welle
FAMI	Fonds européen pour l'asile, la migration et l'intégration
FIDH	Fédération internationale pour les droits humains
FNDC	Front national pour la défense de la Constitution
HAC	Haute autorité de la communication
HRW	Human Rights Watch
OFPRA	Office français de protection des réfugiés et apatrides
OGDH	Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme et du citoyen
ONG	Organisation non gouvernementale
PA	Point d'appui
RFI	Radio France internationale
RGPH3	Troisième recensement général de la population et de l'habitation
RPG	Rassemblement du peuple de Guinée
UFDG	Union des forces démocratiques de Guinée
UFR	Union des forces républicaines
USDOS	United States Department of State

Introduction

Le présent rapport a été réalisé avec l'aide du Fonds européen pour l'asile, la migration et l'intégration (FAMI). Il s'intéresse à la situation ethnique en république de Guinée, mettant à jour le précédent COI Focus daté du 3 avril 2020. Le 5 septembre 2021, un coup d'Etat militaire a eu lieu par le Comité national du rassemblement et du développement (CNRD), avec à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya. Alpha Condé, le président déchu, effectuait alors un troisième mandat contesté par l'opposition. Après avoir dissout le gouvernement, l'Assemblée et la Constitution, la junte au pouvoir a annoncé une période de transition, toujours en cours au moment de la clôture de ce COI Focus.

Les informations contenues dans ce document, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, émanent de la presse en ligne et de rapports publics de différentes instances internationales et organisations non gouvernementales (ONG). Le Cedoca se réfère également à des entretiens qu'il a réalisés lors d'une mission effectuée à Conakry du 22 novembre au 3 décembre 2022 dont l'un des objectifs était de se rendre compte de l'évolution de la situation ethnique sous les nouvelles autorités de transition. Vu le caractère sensible du sujet traité, les sources rencontrées sur place ne souhaitent pas être citées nommément pour des raisons liées à leur sécurité. Une précédente mission menée par le Cedoca à Conakry du 3 au 12 novembre 2019 avait permis d'évaluer la situation ethnique sous la présidence d'Alpha Condé. Il y est également fait référence dans le présent rapport. Un essai publié en 2022 par Ismaël Barry, historien guinéen, et qui a pour titre *Question ethnique et problématique de la construction de la nation en Guinée*, apporte aussi un éclairage sur la question ethnique¹. Il en est de même d'une thèse de doctorat soutenue publiquement le 12 mars 2021 par Mamadou Lamine Diallo à l'Université Bordeaux Montaigne et intitulée *Discours à l'ethnie, discours ethnique : approche énonciative, idéologie et lieux communs dans la parole politique en Guinée*².

Les principales ethnies de Guinée et les relations qui existent entre elles font l'objet des deux premiers chapitres. Dans le troisième chapitre, le Cedoca examine la situation ethnique sous la présidence d'Alpha Condé. Il y est question de l'instrumentalisation de l'ethnie par le politique, particulièrement en période électorale. La route Le Prince, située à Conakry et où se concentrent les contestations sociopolitiques, en est une illustration. Le dernier chapitre est consacré à l'évolution de la situation ethnique sous les autorités de transition. Il contient des informations montrant le caractère sensible du sujet ethnique et fait le point sur la situation sur la route Le Prince.

La recherche pour cette mise à jour a été clôturée le 9 mars 2023.

¹ Barry I., 12/07/2022

² Diallo M. L., 2021, [url](#)

1. Principales ethnies

Un document de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), publié le 7 mai 2014 et portant notamment sur la composition ethnique de la police et des forces armées, précise que les Peuls représentent 40 % de la population, les Malinkés 30 %, les Soussous 20 % et les autres groupes ethniques 10 %³. Interrogé lors d'un journal télévisé de TV5 Monde le 8 février 2018, le politologue guinéen Saïkou Oumar Baldé, également enseignant-chercheur à l'Université de Conakry, reprend les mêmes pourcentages⁴.

Le troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH3) de 2014 (publié en décembre 2017) indique que le peul est la langue la plus parlée en Guinée, peu importe le lieu de résidence.

« La langue Poular [peul] est majoritaire dans les régions de Labé (94,5 %), de Mamou (92,4 %) et de Boké (45,8 %). Elle se positionne en deuxième place dans les régions de Conakry (34 %) après le soussou (37 %), de Faranah (27,9 %) après le malinké, de Kindia (35,2 %) après le soussou et de Kankan (3,9 %) après le malinké. Dans la région de N'Zérékoré, la langue la plus parlée est le Koniaka (24,4 %) suivi de Kpèlè (23,4 %) de Kissi (15,4 %) et le Malinké (9,2 %) occupe la quatrième place »⁵.

La thèse de doctorat de 2021 dont il est question dans l'introduction explique qu'il est difficile d'établir des statistiques des différents groupes ethniques, car le dernier recensement officiel qui en tient compte date de 1955. Par ailleurs, il existe des regroupements ou mixages avec des ethnies assimilées (comme par exemple les Bagas et les Landoumas par rapport aux Soussous), apparentées (les Toucouleurs et les Peuls) et les sous-groupes (par exemple les Kourankos par rapport aux Malinkés). S'ils sont pris en considération, cela donne des proportions différentes^{6,7}.

D'après l'ouvrage d'Ismaël Barry paru en 2022, plusieurs dizaines d'ethnies composent le « paysage ethnique guinéen ». Les Peuls, les Malinkés, les Soussous, les Kissias, les Tomas (ou Lomas), les Guerzés (ou Kpèlès) représentent les ethnies principales. Les Peuls (à l'exception des Toucouleurs plus nombreux à Dinguiraye) sont localisés en Moyenne-Guinée, les Malinkés et les Ouassolonkés⁸ en Haute-Guinée, les Soussous et assimilés (sauf les Djalonkés présents dans tout le pays) en Basse-Guinée et enfin les Kpèlès, les Lomas, les Kissias, les Konos et les Manons en Guinée forestière⁹.

³ CISR, 07/05/2014, [url](#)

⁴ TV5 Monde, 08/02/2018, [url](#)

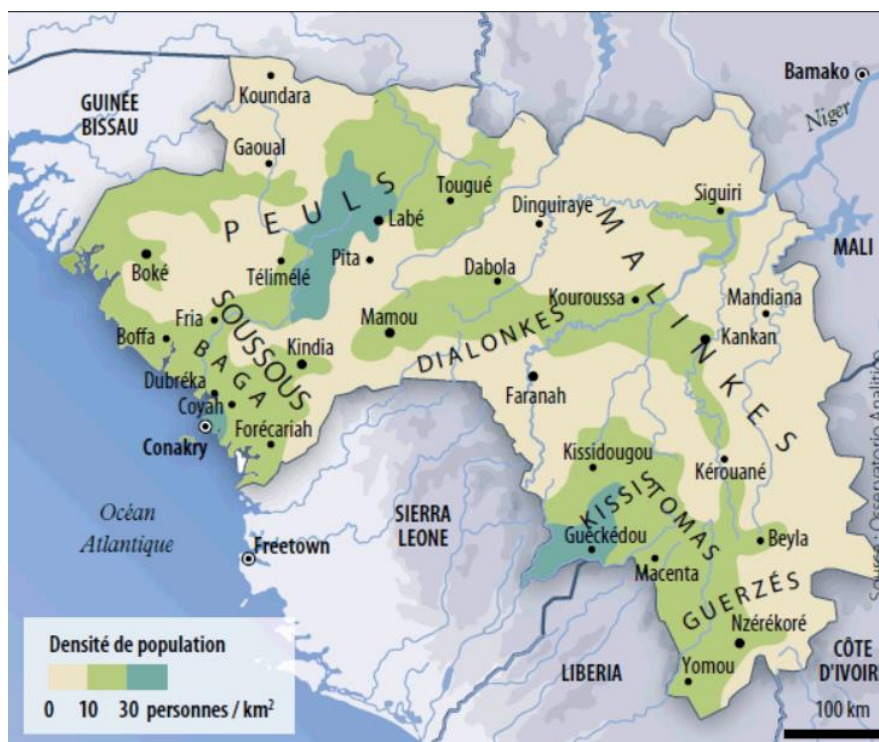
⁵ INS, 12/2017, p. 86, [url](#)

⁶ Diallo M. L., 2021, p.34, [url](#)

⁷ Voir aussi sur la question des statistiques : Guineenews, 06/10/2020, [url](#) ; Diallo M. R., 2018, p. 12, [url](#)

⁸ Ce sont des Peuls d'origine, mais culturellement assimilés par les Malinkés.

⁹ Barry I., 12/07/2022, p. 25


 Répartition géographique des principales ethnies en Guinée¹⁰

2. Relations entre les ethnies

Lors des diverses missions effectuées à Conakry, le Cedoca a pu observer un climat de bonne entente entre les différentes ethnies. L'ensemble des interlocuteurs rencontrés sur place, à savoir les autorités, des militants politiques, des représentants d'organisations des droits de l'homme et de diverses associations, des journalistes, des représentants de la société civile, en ont témoigné, tant au niveau des quartiers que des familles. Le 27 novembre 2022, le Cedoca a participé à un « grin » dans le quartier de Kobayah (commune de Ratoma). Il s'agit d'un lieu ouvert sur la voie publique, attendant à une maison privée, où se rassemblent certains hommes du quartier, aux professions variées, afin de discuter de sujets qui les préoccupent. D'après les constatations du Cedoca, ces personnes d'ethnies diverses et aux opinions politiques parfois divergentes, ont pu s'exprimer et débattre dans un climat d'écoute et de respect.

Le Cedoca a par ailleurs constaté que les habitants de Conakry, peu importe leur ethnie d'origine, communiquent entre eux en langue soussou. Dans un entretien publié sur Globe reporters le 11 janvier 2019, le sociologue Emmanuel Fasso Sagno explique en effet qu'à Conakry, les habitants des diverses ethnies parlent entre eux en soussou¹¹.

Un ouvrage intitulé *Mémoire collective, une histoire plurielle des violences politiques en Guinée*, présenté à Conakry en septembre 2018 par Radio France internationale (RFI) et la Fédération

¹⁰ Alternatives économiques, s. d., [url](#)

¹¹ Globe reporters, 11/01/2019, [url](#)

internationale pour les droits humains (FIDH)¹², fait référence aux mariages interethniques et parle de « multiethnicité ». Il indique également ceci :

« Comme ailleurs en Afrique de l’Ouest, mais avec une intensité particulière, des relations de parenté et notamment les célèbres ‘parentés à plaisanterie’¹³ relient les lignages des différentes ethnies, et des systèmes d’équivalence associent les noms de clan d’une ethnie à une autre »¹⁴.

Lors d’une émission radio-télévisée d’Espace TV Guinée, *Les grandes gueules*, publiée sur Youtube le 20 novembre 2018, le débat portait sur l’ethnie. Les intervenants issus de différentes communautés et partis politiques étaient unanimes pour affirmer que les ethnies vivent en parfaite harmonie dans les quartiers et qu’il n’y a pas de conflit entre elles, contrairement aux idées véhiculées par certains politiciens (voir 3.1.)¹⁵.

Sayon Dambélé, sociologue guinéen, livre sa vision sur l’ethnie en Guinée dans un article publié par le site d’informations en ligne Ledjely le 7 octobre 2019 :

« [...] la diversité ethnique en Guinée n’a jamais posé problème en dehors des périodes électorales cycliques. A contrario, elle est assumée et célébrée par tous, jusqu’aux manuels scolaires qui expliquent que le pays est divisé en quatre régions naturelles. Leur complémentarité, ethnico-géographique, est saluée et à raison. Mieux, les liens sociaux et interfamiliaux transcendent les clivages ethniques, cela se voit et s’apprécie dans la solidité des relations de voisinage, d’amitié ou encore des liens matrimoniaux »¹⁶.

Une enquête publiée le 19 mai 2020 par Afrobarometer¹⁷ porte sur la tolérance des citoyens de 34 pays africains, dont la Guinée, notamment à l’égard d’autres ethnies. Selon les données récoltées entre septembre 2016 et septembre 2018, 91 % des Africains sont tolérants envers les personnes d’ethnie différente. En Guinée, ce pourcentage est de 93 %¹⁸. Une autre enquête d’Afrobarometer du 15 décembre 2020, qui s’appuie sur des données récoltées entre juillet 2019 et avril 2020, révèle que 81 % des Guinéens sont plus attachés à leur identité nationale qu’à leur identité ethnique¹⁹.

Dans son livre de 2022, Ismaël Barry fait le constat suivant :

« Dans les zones de transition entre les différentes régions du pays, à savoir Basse-Guinée/Moyenne-Guinée, Moyenne-Guinée/Haute-Guinée, Haute-Guinée/Guinée-Forestière, tout comme au niveau des grands centres urbains, généralement cosmopolites, il se passe des phénomènes intenses de brassage humain, se traduisant, notamment, par l’échange de langues et de cultures des différentes communautés en contact. Dans ces zones [...] les phénomènes de mariages mixtes et de plurilinguismes sont plus fréquents que partout. [...] Amusez-vous à collectionner, dans les centres urbains, les cartes de faire-part de mariage, les avis de décès ou les cartes de remerciement post funéraires. Dans l’écrasante majorité des cas, quelle que soit l’origine ethnique de la personne concernée, si vous examinez les contenus des messages véhiculés par ces documents, vous constaterez que la famille de cette personne, à travers les noms de famille impliqués, entretient des liens, bien au-delà des familles issues de son ethnie »²⁰.

¹² RFI, 25/09/2018, [url](#)

¹³ La parenté à plaisanterie est une pratique sociale qui autorise, et parfois même oblige, des membres d’une même famille ou des membres de certaines ethnies entre elles, à se moquer ou s’insulter, et ce sans conséquence ; ces affrontements verbaux sont en réalité des moyens de décrispation sociale.

¹⁴ RFI, FIDH, 2018, p. 266, [url](#)

¹⁵ Espace TV Guinée, 20/11/2018, [url](#)

¹⁶ Ledjely (Dambélé S.), 07/10/2019, [url](#)

¹⁷ Il s’agit d’un réseau de recherches panafricain et indépendant.

¹⁸ Afrobarometer (Howard B.), 19/05/2020, [url](#)

¹⁹ Afrobarometer (Logan C. et al.), 15/12/2020, pp.7-8, [url](#)

²⁰ Barry I., 12/07/2022, p. 104

Dans un essai publié le 28 février 2023 sur la question du régime politique en Guinée, le professeur Alpha Amadou Bano Barry, sociologue, enseignant-chercheur à l'Université de Sonfonia à Conakry, explique que les ethnies de Guinée ont une histoire commune qui a créé des liens (la parenté à plaisanterie, les liens matrimoniaux). Elles partagent les mêmes valeurs, comme par exemple le mariage, le patriarcat, la gérontocratie et la solidarité. Les différences sont avant tout d'ordre linguistique et organisationnel. Le professeur ajoute que :

« Les Guinéens n'ont aucun problème à vivre ensemble, au sein du même quartier, dans la même cour, se marier entre eux, sans aucune considération autre que les sentiments des prétendants et le revenu de l'un ou de l'autre. Certes, les hommes de certaines communautés ont plus de difficulté que d'autres à contracter des liens matrimoniaux dans toutes les communautés et surtout dans toutes les familles. Dans la vie de tous les jours, la différence ethnique est moins importante que celle en lien avec les classes sociales (pauvres et riches) et aux stratifications sociales (castes et autres catégories stigmatisées) »²¹.

Le professeur Alpha Amadou Bano Barry s'était livré en janvier 2019 aux questions de Globe reporters au sujet de son ethnie peule. A la question de savoir comment sont considérés les Peuls et s'ils sont victimes de mauvais traitements, il répond notamment que certains le pensent et ont ce sentiment, mais que c'est « une lecture trop rapide ». Les Peuls peuvent en effet avoir le sentiment qu'il y a une discrimination ou une violence à leur encontre, car « les acteurs politiques actuels sont un peul d'un côté et un malinké de l'autre » (voir à ce sujet point 3.1.). Quand le journaliste lui demande s'il est possible pour un Peul dans une communauté majoritairement malinké d'inscrire son enfant à l'école, il affirme qu'il n'y a jamais eu de problème de cet ordre, que ça n'existe pas²².

3. Situation sous la présidence d'Alpha Condé

3.1. Instrumentalisation de l'ethnie par le politique

Les différentes sources consultées mettent en avant l'instrumentalisation de l'ethnie par le politique, particulièrement en période électorale.

Un rapport de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) publié en 2018, suite à une mission effectuée en Guinée du 7 au 18 novembre 2017, indique, d'après les témoins rencontrés sur place, que :

« [...] les périodes électorales donnaient lieu à des 'moments de non-acceptation' où la variable ethnique prend le dessus sur tous les autres déterminants identitaires. Le pacte pour l'éducation et la sensibilisation des militants signé par les partis politiques est sans effet car les gens continuent de voter selon leur appartenance ethnique, et non pour un programme politique. [...] les allégeances se font par priorité sur une base ethnique. Ainsi, un citoyen malinké aura tendance à soutenir le Président Condé alors qu'un citoyen peul se ralliera à l'opposition conduite par Cellou Dalein Diallo. Il apparaît que l'allégeance politique repose avant tout sur une fierté ethnique et une promesse de soutien communautaire. Le repli communautaire est un réflexe en cas de crise. L'instrumentalisation politique des différents litiges communautaires est fréquente. D'après les représentants de la société civile à Mamou et Kindia, la polarisation politique s'observe également dans l'accès aux services sociaux de base. Ainsi, des quartiers réputés acquis au parti

²¹ GuineePolitique (Barry A. A. B.), 28/02/2023, [url](#)

²² Globe reporters, 22/01/2019, [url](#)

gouvernemental seront favorisés par rapport à d'autres. Cette crispation communautaire via le prisme du politique prend de l'ampleur à l'approche d'échéances électorales »²³.

L'ouvrage de 2018 sur les violences politiques en Guinée dont il est question plus haut parle d'« ethnicisation électorale » et apporte les précisions suivantes :

« Compte tenu de la démographie ethnique du pays, les hommes politiques alimentent ainsi ensemble, à demi-mots, une sorte de face-à-face entre deux grandes communautés, les Malinkés et les Peuls, les politiciens capables de mobiliser dans les autres communautés jouant le rôle d'auxiliaires. En même temps, le fait qu'aucune communauté n'a la majorité absolue oblige les prétendants au pouvoir à la coalition, à la multiethnicité, ce qui vient tempérer la radicalisation ethnique. Au final, on a donc un clivage assez bien établi, entre Peuls et Malinkés, autour des deux leaders, mais qui n'empêche pas des dynamiques d'alliance »²⁴.

Human Rights Watch (HRW) affirme dans un rapport du 29 mars 2018 que les clivages ethniques entre le parti au pouvoir malinké, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG Arc-en-ciel), et le principal parti politique d'opposition, l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), à dominance peule, alimentent « la violence politique en Guinée »²⁵.

D'après le sociologue Sayon Dambélé cité plus haut, le « fait ethnique » s'intensifie en période électorale. « Le pouvoir politique en Guinée est perçu, consciemment ou non, par le prisme de l'ethnie de celui qui préside aux destinées du pays »²⁶.

Le rapport de Freedom House de 2022 portant sur l'année 2021 affirme que :

« La loyauté ethnique a joué un rôle majeur dans les choix politiques des électeurs et des chefs de parti sous Condé. Plutôt que de s'organiser autour de programmes politiques ou d'idéologies politiques et d'essayer d'attirer de nouveaux partisans, chaque parti a tacitement prêté allégeance à son groupe ethnique respectif, contribuant ainsi à la menace d'hostilité mutuelle et de violence » [traduction]²⁷.

Le rapport du département d'Etat américain (United States Department of State, USDOS) de 2022 portant sur la situation des droits de l'homme en 2021 indique à ce propos l'utilisation d'une rhétorique de division ethnique lors des campagnes politiques²⁸.

D'après l'essai de 2022, « [...] à tort ou à raison, l'opinion assimile le chef de l'Etat à son ethnie et le pouvoir qu'il exerce à celui de son ethnie »²⁹. S'agissant en particulier du « régime » d'Alpha Condé, la source utilise les termes de « poison de l'ethnocentrisme » et affirme que « la cristallisation des ethnies n'avait jamais atteint ce niveau et le tissu social du pays n'avait jamais été aussi abîmé »³⁰. Il indique également que : « [...] les campagnes électorales ont toujours dérapé. Au lieu de nourrir la compétition par l'affrontement des idées et des programmes de gouvernement, les candidats utilisèrent, le plus souvent sournoisement, des arguments ethniques pour discréditer leurs concurrents »³¹. Toutefois, la source précise que « ces tensions périodiques n'ont pas encore pu mettre fin aux relations traditionnelles multiformes de coexistence pacifique entre les communautés. Bien entendu, elles ont perturbé les relations, accumulé les frustrations et provoqué une fracture sociale

²³ OFPRA, 2018, pp. 17-18, [url](#)

²⁴ RFI, FIDH, 2018, p. 258, [url](#). Voir aussi à ce sujet : Thinking Africa (Keita K. A.), 04/2016, [url](#)

²⁵ HRW, 29/03/2018, [url](#)

²⁶ Ledjely (Dambélé S.), 07/10/2019, [url](#)

²⁷ Freedom House, 24/02/2022, [url](#)

²⁸ USDOS, 12/04/2022, [url](#)

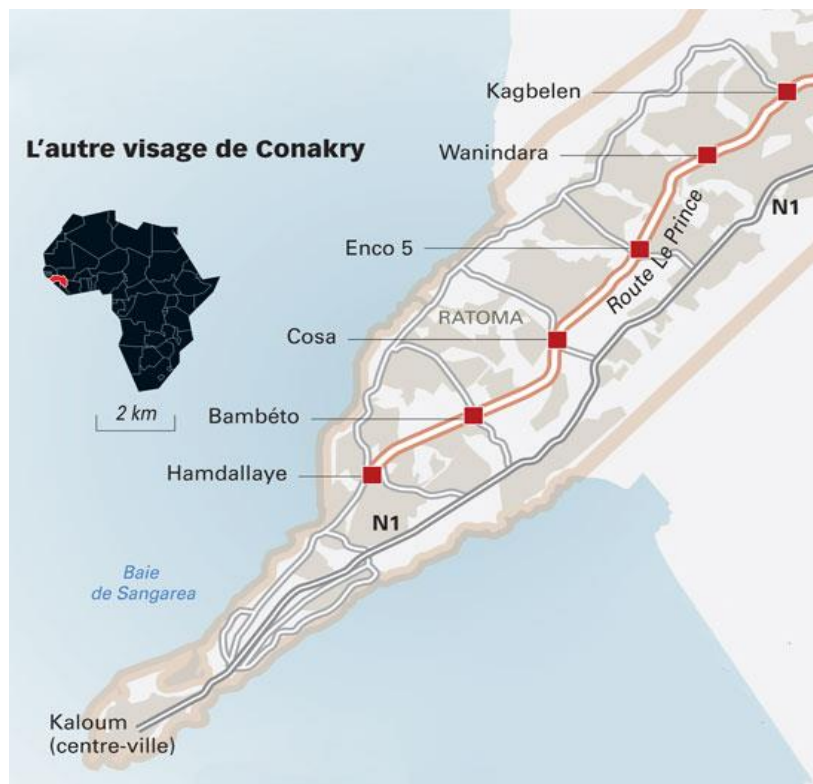
²⁹ Barry I., 12/07/2022, p. 64

³⁰ Barry I., 12/07/2022, p. 100

³¹ Barry I., 12/07/2022, p. 65

réelle, de plus en plus inquiétante, qui se traduit au quotidien par la méfiance des uns à l'égard des autres »³².

3.2. Route Le Prince



Route Le Prince entre Hamdallaye et Kagbelen³³

Un article publié par la presse en ligne guinéenne le 15 novembre 2018 précise que « le centre de toutes les contestations sociopolitiques » à Conakry se situe sur la route Le Prince qui va du rond-point de Hamdallaye au quartier Kagbelen, en passant par Bambéto et Cosa. Les habitants de cet « axe du mal » sont principalement d'ethnie peule. D'ailleurs, certains noms de quartiers tels que Cosa, Dar-es-Salam, Bambéto, Bomboly et Wanindara font référence à quelques appellations de la Moyenne Guinée. Dans ces quartiers réputés favorables à l'opposition, dont l'UFDG, « les événements [...] sont vus exclusivement sous l'angle de la politique politicienne s'ils ne sont pas imagés sous le panorama ethnique ». L'article indique encore ceci : « Avec une telle concentration de personnes ayant en partage la même culture et à peu près les mêmes activités, il est évident que les problèmes soient plus amplifiées et les communions plus partagées. Ce qui peut sembler à une victimisation [sic] ». Par une répression jugée excessive par les auteurs de l'article, l'Etat ne cherche pas à apaiser les tensions, ce qui accentue les frustrations des habitants de l'axe et favorise « un repli identitaire nocif pour l'unité nationale »³⁴.

Un autre article de la presse guinéenne parle de cet axe comme étant une « zone déshéritée de la commune de Ratoma », un « labyrinthe de misère où survivent grâce à la solidarité ethnique et aux

³² Barry I., 12/07/2022, pp. 66-67

³³ Jeune Afrique (Niakate H.), 17/02/2014, [url](#)

³⁴ Guinée actuelle (Diallo A. O.), 15/11/2018, [url](#)

trafics des familles privées de chemins asphaltés, d'eau courante, d'électricité, d'écoles et d'hôpitaux publics [sic] »³⁵.

Lors de la mission effectuée à Conakry en novembre 2019, en période de contestations pré-électorales, le Cedoca s'était entretenu avec plusieurs interlocuteurs au sujet de l'axe, notamment avec les représentants d'un parti politique d'opposition³⁶ et une organisation de défense des droits de l'homme³⁷. L'appellation de l'axe dépend, d'après eux, de la position de celui qui en parle : il est qualifié « axe du mal » par les autorités et « axe de la démocratie » par les opposants³⁸. Le Cedoca avait longé cet axe et constaté son état de délabrement ainsi que la présence de plusieurs Points d'appui (PA), à savoir des patrouilles mixtes composées à la fois de policiers, de gendarmes et de militaires mis en place en novembre 2018, suite aux troubles liés aux élections locales de février 2018³⁹.



PA sur l'axe⁴⁰

Le parti politique d'opposition rencontré le 5 novembre 2019 expliquait à l'époque que les policiers emmenaient les jeunes de l'axe dans les commissariats et marchandait ensuite leurs libérations. Si les familles ne payaient pas, les policiers transféraient ces jeunes à la Maison centrale de Conakry, principale prison du pays⁴¹.

Les responsables de l'organisation de défense des droits de l'homme, avec lesquels le Cedoca s'est entretenu le 6 novembre 2019, se demandaient pourquoi les PA avaient été installés uniquement sur l'axe. Il s'agissait, selon eux, d'une zone ciblée car supposée être un bastion de l'opposition ; elle est en effet majoritairement habitée par des Peuls. C'est dans cette zone « occupée militairement » qu'ont eu lieu les arrestations et les tueries des jeunes par les forces de l'ordre, lors des contestations⁴².

³⁵ Ramatoulaye (Diallo S.), 14/07/2016, [url](#)

³⁶ Responsables d'un parti politique d'opposition, entretien, Conakry, 05/11/2019

³⁷ Responsables d'une organisation de défense des droits de l'homme, entretien, Conakry, 06/11/2019

³⁸ Voir aussi : Africa radio, 27/02/2020, [url](#)

³⁹ Africaguinee (Diallo B.), 19/11/2018, [url](#)

⁴⁰ CGRA, 11/2019

⁴¹ Responsables d'un parti politique d'opposition, entretien, Conakry, 05/11/2019

⁴² Responsables d'une organisation de défense des droits de l'homme, entretien, Conakry, 06/11/2019

Un interlocuteur d'ethnie malinké, issu du milieu académique et militant des droits de l'homme, a expliqué au Cedoca, lors d'un entretien le 9 novembre 2019, que le problème avec les autorités n'est pas l'appartenance ethnique mais l'expression d'opinions divergentes⁴³.

D'après l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme et du citoyen (OGDH), citée dans un article du journal Libération du 28 février 2020, « [i]l y a une manipulation des ethnies par le pouvoir, mais aussi par l'opposition qui joue la victimisation à outrance »⁴⁴.

4. Situation en période de transition

4.1. Caractère sensible de la question ethnique

4.1.1. Entre signes d'apaisement et continuité

Le nouvel homme fort de Guinée depuis le 5 septembre 2021, le colonel Mamadi Doumbouya, est malinké comme Alpha Condé⁴⁵. Selon la presse en ligne, il « a promis de rassembler les Guinéens, au-delà des appartenances politiques ou ethniques »⁴⁶.

Le 6 octobre 2021, Mohamed Béavogui, originaire de Macenta, en Guinée forestière, est nommé Premier ministre par le président Mamadi Doumbouya⁴⁷. Le 22 octobre 2021, les premières nominations de ministres du gouvernement sont annoncées à la télévision⁴⁸ et se sont poursuivies les jours suivants⁴⁹. Cette composition du gouvernement a pris du temps et selon Aliou Barry, directeur du Centre d'analyse et d'études stratégiques, un cercle de réflexion guinéen, interrogé par RFI, il convenait d'éviter « l'ethnisation » du gouvernement. L'équilibre entre les différentes ethnies a été respecté⁵⁰. Jeune Afrique précisait à ce sujet que :

« Mamadi Doumbouya s'est conformé à l'article 60 de la charte de la transition pour tenir compte de la diversité ethnico-régionale de la Guinée. En composant le gouvernement au compte-gouttes, il a, à plusieurs reprises, procédé à des nominations par groupe de quatre ministres, en raison d'un par région (Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée forestière) »⁵¹.

Lorsqu'en août 2022, le nouveau Premier ministre, Bernard Goumou, a été nommé, il s'est engagé à mener la transition « sans aucune influence étrangère, ethnique et régionaliste devant les situations délicates »⁵².

Un article publié le 12 janvier 2022 par Afrique XXI souligne que le président Mamadi Doumbouya a multiplié les gestes envers les principales communautés du pays. Lorsqu'il s'est recueilli sur les tombes des anciens présidents Sékou Touré (1958-1984) et Lansana Conté (1984-2008), cet acte visait respectivement les Malinkés et les Soussous. Lorsqu'il a autorisé le retour en Guinée de l'ancien président Moussa Dadis Camara (2008-2009), il s'est adressé aux Forestiers. Lorsqu'il s'est recueilli à

⁴³ Militant des droits de l'homme issu du milieu académique, entretien, Conakry, 09/11/2019

⁴⁴ Libération (Huon P.), 28/02/2020, [url](#)

⁴⁵ TV5 Monde (Eboulé C.), 24/12/2021, [url](#)

⁴⁶ AFP via La Libre Afrique, 22/10/2021, [url](#) ; 24heures, 07/10/2021, [url](#)

⁴⁷ Le Monde, 07/10/2021, [url](#)

⁴⁸ RFI, 23/10/2021, [url](#)

⁴⁹ AFP via VOA Afrique, 26/10/2021, [url](#)

⁵⁰ RFI, 27/10/2021, [url](#)

⁵¹ Jeune Afrique (Barry D.), 05/11/2021, [url](#)

⁵² Koaci, 24/08/2022, [url](#)

Bambeto sur les tombes des victimes du régime d'Alpha Condé (2010-2021), cela concernait en particulier la communauté peule⁵³.

La Revue internationale, dans un article paru le 6 janvier 2022, s'inquiète toutefois d'« une préférence ethnique de la part du CNRD qui pourrait s'accroître à l'égard de la communauté malinké – incarnée par Alpha Condé et Mamady Doumbouya –, au détriment des Peuls ou des Soussou »⁵⁴.

Le 21 mars 2022, François Soudan, directeur de rédaction de Jeune Afrique, affirme que « des lignes de tension réapparaissent, sur fond d'accusations réciproques de communautarisme entre une junte dont l'opacité alimente les rumeurs de 'malinkocentrisme' et le principal parti de l'opposition [UFDG], essentiellement implanté au sein de la communauté peule »⁵⁵.

Alors qu'il avait commencé par libérer « le 8 septembre 2021 quelque 79 opposants, principalement des Peuls, dans une tentative d'apaisement », un an plus tard, le journal Le Point parle de « désenchantement »⁵⁶.

C'est dans ce contexte que le Cedoca a effectué sa mission à Conakry du 22 novembre au 3 décembre 2022. Le Cedoca a demandé aux différents interlocuteurs rencontrés si des problèmes d'ordre ethnique étaient toujours rencontrés sous les nouvelles autorités de transition.

Selon un militant des droits de l'homme, au cours d'un entretien ayant eu lieu le 23 novembre 2022, la situation n'a pas vraiment changé car le nouveau président est malinké comme le précédent :

« Quelle que soit la volonté des chefs de vouloir lutter contre cela, cela ne va pas être facile. C'est une pratique ancrée qui a une assise très importante dans le pays. Le réflexe communautaire se lie aux grands partis politiques. Nous sommes dans une continuité de l'administration. Le 5 septembre, bien sûr il y a eu des violences. Je pense qu'il n'y a pas eu de débordements car c'est un malinké qui est venu à la place d'un malinké. Si le chef des putschistes avait été un peul ou autre, surtout un peul, ça aurait dégénéré. [...] La question ethnique n'est pas au-devant de la scène mais, il faut le reconnaître, la majorité ethnique reste encore. Les malinkés continuent à occuper les bonnes places. On ne pourra pas se départir de ça rapidement. Ça doit s'inscrire dans un processus à long terme, avec une dynamique évolutive qui permettrait de recréer cet équilibre »⁵⁷.

A cette même question, un blogueur, rencontré par le Cedoca le 26 novembre 2022, répond que les nouvelles autorités ne montrent pas d'hostilité particulière à l'égard de l'une ou l'autre ethnie :

« Au début, les nouvelles autorités ont montré leur volonté d'en finir avec la question ethnique, mais elles ont été rattrapées par la situation. Heureusement qu'on a des lois qui interdisent cela dans l'espace public, mais la question est réelle. Il y avait au début une volonté du gouvernement de casser les barrières ethniques. Structurellement ce gouvernement n'a pas changé par rapport aux autres gouvernements. En réalité, je ne vois pas trop d'actions hostiles envers une communauté pour le moment. Une catégorie de personnes ne veulent pas que la transition dure, on constate que ce sont en majorité des Peuls, principalement des partisans de Cellou Dalein Diallo. En fait la cassure d'avant revient. [...] Pour l'instant, les militaires ne sont pas allés dans ce piège de dire que les Peuls sont contre eux. Ce qui exacerbe les tensions, c'est lorsqu'il y a des manifestations sur cette route majoritairement peule. Le fait d'avoir des morts permet à ceux de la communauté de justifier que le pouvoir politique a toujours été contre une communauté depuis longtemps. Ils ont des arguments et profitent de cette situation. C'est leur discours et c'est vrai

⁵³ Afrique XXI (Bihan T.), 12/01/2022, [url](#)

⁵⁴ La Revue internationale, 06/01/2022, [url](#)

⁵⁵ Jeune Afrique (Soudan F.), 21/03/2022, [url](#)

⁵⁶ Le Point Afrique (Cessou S.), 06/09/2022, [url](#)

⁵⁷ Militant des droits de l'homme, entretien, Conakry, 23/11/2022

que lorsque vous avez ces dernières années plus de 100 morts lors des manifestations et que vous alignez les noms et que 70 ont le même patronyme Diallo, vous avez des questions à vous poser. La question ethnique est encore là et ne va pas être facile à résoudre. On n'a pas un pouvoir qui montre son hostilité envers une ethnie particulière. Par rapport à Alpha Condé, il y a un plus grand équilibre même si un ensemble de postes régaliens restent très mandingues »⁵⁸.

Les représentants à Conakry d'une organisation non gouvernementale qui a pour mission de soutenir les processus démocratiques, avec qui le Cedoca s'est entretenu le 29 novembre 2022, ont exprimé leur « déception » par rapport à la situation sous la transition, « parce que le gouvernement actuel ne fait pas tant les choses différemment que l'ancien régime ». Les postes clés de décision sont occupés par des Malinkés : « il y a quand même une carte de malinké qui continue à être jouée, à être prédominante ». Ils précisent ensuite que :

« Le clivage ethnique ou régionaliste est un clivage délibérément exacerbé par les intérêts politiques, disons politiciens. Sinon, dans la réalité, il y a un certain nombre de repères qui nous font comprendre qu'aucune ethnie en Guinée n'est normalement prédominante. Lorsque nous prenons les grands groupes, Malinkés, Peuls, Soussous et les Forestiers, on réalise qu'aucun groupe ne dépasse la moitié, 25 % de la population, aucun. [...] Et du coup, la conséquence, c'est qu'aucun leader politique issu d'une ethnie donnée ne peut avoir la majorité pour gouverner si son ressort ne se limite qu'à son ethnie. Ça, c'est une évidence. Ça veut dire que si on est malinké aujourd'hui et qu'on gagne les élections en Guinée, on a gagné avec les Forestiers, les Peuls ou les Soussous, peut-être avec des proportions différentes. Mais la dynamique est telle que lorsqu'on la reconnaît, chaque ethnie s'entremêle en fait, il y a un brassage politique d'abord et un brassage culturel par la suite. Parce que ce sont des gens qui ont pratiquement les mêmes cultures [...] ils sont à l'aise à se retrouver ensemble, et prier ensemble. Et donc le clivage ethnique, c'est une récupération malsaine induite par certainement une jalousie condescendante liée d'abord au fait que les Peuls ont une force économique réelle qui suscite normalement des jalousies par les autres, ça c'est acquis. Les Malinkés sont considérés, eux, comme des intellectuels »⁵⁹.

A la question de savoir si les forces de l'ordre également sont principalement d'ethnie malinké, ces mêmes interlocuteurs répondent par l'affirmative :

« Ils sont malinkés. Lorsqu'on descend peut-être vers la police, on trouve beaucoup plus de Peuls. Mais tous les hauts cadres militaires, le chef d'Etat-Major est malinké. Bara Samoura et le haut commandant de la gendarmerie aussi est malinké. [...] au niveau de la police, peut-être que certains colonels sont peuls par endroit, mais pour la plupart, si on prend les statistiques, les 80 % des hauts cadres de l'armée sont malinkés »⁶⁰.

4.1.2. Traitement par les médias

Dans un communiqué publié le 21 février 2022, le président de la Haute autorité de la communication (HAC), Boubacar Yacine Diallo, rappelle aux organes de presse « leur responsabilité sociale » et indique que les manquements professionnels seront sanctionnés, notamment en ce qui concerne « les questions d'ordre ethnique, communautaire et d'incitation à la violence, susceptibles de troubler l'ordre public et d'ébranler dangereusement la cohésion sociale »⁶¹.

⁵⁸ Blogueur, entretien, Conakry, 26/11/2022

⁵⁹ ONG qui a pour mission de soutenir les processus démocratiques, entretien, Conakry, 29/11/2022

⁶⁰ ONG qui a pour mission de soutenir les processus démocratiques, entretien, Conakry, 29/11/2022

⁶¹ Guineelive, 21/02/2022, [url](#)

Lors de la mission effectuée à Conakry en 2022, le Cedoca s'est entretenu avec certaines sources évoluant dans les médias. Le Cedoca leur a demandé si l'ethnie est un sujet facile à aborder et de l'avis général, c'est une question sensible qu'ils traitent avec prudence.

Les responsables d'une radio de grande écoute à Conakry, avec qui le Cedoca a eu un entretien en date du 25 novembre 2022, affirment à ce sujet :

« Quand on se prononce sur les questions ethniques, la HAC montre tout de suite les dents car elle estime que nous sommes en période de transition, une période très sensible où les questions d'ethnie, les questions de religion, peuvent vraiment être sources de tensions entre les communautés. Donc elle est très regardante sur ces questions. Donc pour peu qu'un journaliste s'aventure sur ces questions-là en ne portant pas nécessairement les gants qu'il faut, alors la HAC se fait le devoir d'attirer l'attention. Mais ce que nous déplorons, c'est qu'elle va tout de suite aux sanctions alors qu'il aurait été bon que la HAC, comme elle le faisait dans un passé récent vers la fin du régime d'Alpha Condé, avec toujours le même président qui est Boubacar Yacine Diallo qui est de la coopération, on aurait aimé que cette Haute autorité de la communication continue sur la même démarche pédagogique en rappelant les journalistes à l'ordre de manière assez polie mais ferme, de manière professionnelle. [...] Et c'est là où je soupçonne une forme de main du pouvoir militaire sur la HAC. Ce n'est pas apparent, je n'ai pas de preuve matérielle mais j'ai l'impression que quelque chose a changé et qu'eux-mêmes sont sous pression. Du coup ils vont directement aux sanctions et ils semblent avoir abandonné le mécanisme de la pédagogie, de l'argumentation, de la compréhension. Ils semblent avoir choisi la solution des sanctions »⁶².

Une journaliste, rencontrée le 30 novembre 2022, évoque également le caractère sensible de la question ethnique :

« C'est très sensible. Moi j'habite à Ratoma. Il y a tellement d'exactions qui se passent ici. Et généralement c'est une communauté qui est visée, les Peuls, parce qu'ils sont majoritaires. Ici c'est le bastion des leaders qui sont aussi peuls. Et on m'étiquette comme étant 'ethno' quand je parle de ces sujets-là. On fait référence à mon ethnie et au fait que c'est souvent des Peuls qui sont tués. Donc c'est un sujet qui est très sensible et dans les médias nous faisons très attention pour ne pas jeter de l'huile sur le feu. Parce qu'avec l'avènement d'Alpha Condé au pouvoir, cela a créé un fossé, ils se sont servis de l'ethnie. Les leaders bien évidemment. Chacun s'est retranché dans sa communauté. Généralement, il faut le reconnaître, en Guinée, les bases des différents partis politiques, chacun commence par ça. C'est dommage et cela crée un grand fossé. Ce qui fait que quel que soit le sujet que vous abordez, même si on sait que c'est vrai, on va dire c'est parce qu'elle est soussou, elle est malinké. C'est très sensible. Et dans les médias nous faisons très attention pour ne pas attiser les ardeurs au niveau de la HAC »⁶³.

4.1.3. Procès du massacre du 28 septembre 2009

La question ethnique s'est invitée dans les débats lors du procès du massacre du 28 septembre 2009 (qui a débuté en septembre 2022) et a été à l'origine de plusieurs incidents, comme le rapporte un article paru dans Justice info le 1^{er} décembre 2022. Le président du tribunal, Ibrahima Sory II Tounkara, a été obligé de rappeler à l'ordre les parties au procès et de les menacer d'expulsion si elles devaient s'aventurer sur le terrain ethnique. L'article cite Moustapha Diop, socio-anthropologue et doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia : « les différentes parties prenantes, la défense elle-même, sont constituées sur des bases ethniques ». Selon la source, « les avocats des parties civiles sont majoritairement peuls, ceux des accusés sont

⁶² Responsables d'une radio, entretien, Conakry, 25/11/2022

⁶³ Journaliste, entretien, Conakry, 30/11/2022

forestiers ». Les victimes du massacre sont en effet pour la plupart peules et les militaires au pouvoir à l'époque, dans le box des accusés, sont issus en majorité des ethnies de la Guinée forestière. L'évocation de la question ethnique au procès représente pour Moustapha Diop « un défi pour la paix, la cohésion sociale en Guinée »⁶⁴.

Une source issue du milieu judiciaire et partie prenante au procès confirme ces propos lors d'un entretien réalisé le 24 novembre 2022 à Conakry :

« C'est un procès où les acteurs mêmes veulent déplacer le débat pour en faire un débat ethnique, un débat régionaliste, un débat de personnes. [...] On ne juge pas les gens pour ce qu'il a commis mais on veut déplacer le débat. Chez nous, il y a des trucs communautaires. [...] ce n'est pas un procès ethnique, ce n'est pas un procès communautaire ou dirigé vers une ethnie, ni contre une religion. C'est un procès pour la manifestation de la vérité. Tout le monde est d'accord qu'il y a eu ces événements douloureux. Mais on est en train de chercher ce qui s'est réellement passé, qui sont les commanditaires et les acteurs. Mais parfois on veut déplacer le débat et on dit qu'un tel est poursuivi à cause de sa communauté. On estime que les victimes sont d'une communauté et les accusés d'une autre communauté. Il y a ce problème [sic] »⁶⁵.

Dans un article de News Afrique du 28 septembre 2019 consacré à l'anniversaire du massacre survenu dix ans plus tôt, le journaliste faisait déjà le constat suivant :

« La configuration à caractéristiques communautaristes de toutes les instances organiques à vocation politique en Guinée est telle qu'il est difficile d'avoir une justice ou un organe impartial pour arbitrer les différends socio politiques guinéo guinéens. Tant les parties sont obnubilées dans le carcan de l'ethnie de la victime ou de l'origine régionale du bourreau »⁶⁶.

4.2. Route Le Prince

Les PA, mis en place lors des contestations contre le pouvoir d'Alpha Condé, ont été immédiatement enlevés par les militaires⁶⁷. D'après un reportage de TV5 Monde du 7 octobre 2021 consacré à la route Le Prince, tout a disparu dans la nuit qui a suivi le coup d'Etat. Des habitants de Wanindara sur l'axe, interrogés par le journaliste, affirment avoir retrouvé leurs libertés dans le quartier⁶⁸.

Suite aux manifestations de l'opposition de fin juillet 2022, les autorités ont, comme du temps d'Alpha Condé, déployé des forces mixtes (police, gendarmerie et armée) sur la route Le Prince. Les autorités ont avancé le motif de la sécurité de la population pour justifier la mise en place de patrouilles dans une zone considérée comme « criminogène »⁶⁹. Africaguinee rapporte que depuis lors des habitants de l'axe se plaignent d'exactions commises par les forces de l'ordre :

« Ce qui se passe, dès 18h 30, ils (agents) commencent à faire des tirs en l'air dans les quartiers, surtout là où les jeunes sont assis en train de faire du thé. Ils viennent pour arrêter certains, intimider d'autres ou nous disperser. Chaque jour, c'est comme ça et c'est avec la peur au ventre que nous vivons sur l'axe de Hamdallaye jusqu'à Kagbelen'. [...]

'S'ils vous trouvent assis, c'est soit on vous arrête et on vous amène ou ils utilisent leurs matraques, ils vous mettent dans leurs véhicules et vous tapent 20 ou 50 coups. Si la personne a de la chance,

⁶⁴ Justice info (Raynal M.), 01/12/2022, [url](#)

⁶⁵ Source issue du milieu judiciaire, entretien, Conakry, 24/11/2022

⁶⁶ News Afrique (Diallo I.), 28/09/2019, [url](#)

⁶⁷ RFI, 09/09/2021, [url](#)

⁶⁸ TV5 Monde, 07/10/2021, [url](#)

⁶⁹ Africaguinee (Diallo S. K.), 09/08/2022, [url](#)

ils la libèrent sinon, ils l'embarquent pour l'amener dans un camp ou dans un commissariat. Actuellement aucun jeune n'ose rester dehors après 18h' »⁷⁰.

Un article de Deutsche Welle (DW) du 16 août 2022 fait mention d'opérations de ratissage « dans les zones sensibles de Conakry dénommées temples » qui se sont intensifiées depuis l'annonce de la manifestation du 17 août 2022. Il s'agit, selon la source, de « marchés considérés par les autorités comme des foyers de contestation »⁷¹.

Guineenews évoque des arrestations arbitraires de jeunes, « pas seulement dans les endroits réputés être des temples, mais même dans les cafés »⁷².

Dans une tribune publiée sur Internet le 4 août 2022, Alseny Farinta Camara, responsable à l'organisation du Front national de défense de la Constitution (FNDC)⁷³, affirme que :

« [...] le CNRD, dans sa volonté de confisquer le pouvoir du peuple, est en train de faire une répression arbitraire à caractère hautement ethnique et tribale dans la commune de Ratoma. De la nuit du 27 juillet jusqu'à la publication de cette tribune, une vaste opération de ratissage menée conjointement par l'armée, la police et la gendarmerie nationales s'est abattue sur plusieurs secteurs et quartiers de Ratoma notamment de Commandanya jusqu'à Kagbelen »⁷⁴.

Un article de RFI du 23 septembre 2022 affirme également que « l'axe renoue avec la violence », après « une brève accalmie » suite au coup d'Etat du 5 septembre 2021. Les PA avaient été supprimés, mais depuis juin 2022, la route Le Prince, de Hamdallaye à Kagbelen, connaît à nouveau une sécurisation par les forces de l'ordre. Les témoignages d'habitants rapportent de plus en plus l'utilisation d'armes à feu sur l'axe par ces forces de l'ordre, lors de contestations⁷⁵.

A la question de savoir si ces exactions ont lieu uniquement à l'occasion des manifestations et dans les jours qui suivent, le militant des droits de l'homme, rencontré à Conakry le 23 novembre 2022, répond par l'affirmative. Il précise que lorsque des contingents de policiers ou de gendarmes sont déployés « à certains endroits qu'ils pensent stratégiques, les jeunes ont la plupart du temps horreur de voir ces gens dans leurs quartiers. Quand ils les voient, ils sont agités et ça crée des tensions qui débouchent souvent en des affrontements. A la poursuite de ces jeunes, ils rentrent dans les quartiers et abusent »⁷⁶.

Au cours de l'entretien du 29 novembre 2022, les représentants à Conakry d'une organisation non gouvernementale qui a pour mission de soutenir les processus démocratiques, ont livré leur analyse de la situation à Ratoma :

« Ratoma et surtout la route Le Prince jusqu'à Hamdallaye est le reflet en fait de cette réalité malheureuse d'instrumentalisation des ethnies. [...] Le kilomètre 5 à Conakry, c'est le cœur un peu des activités économiques dirigées essentiellement par les Peuls ou en tout cas les nomades et éleveurs qu'ils soient Peuls ou non. Et ils ont été marginalisés. [...] Mais le fait de marginaliser un groupe qui en réalité a des potentiels, je dirais, économiques, à un moment donné, peut mener à un cocktail explosif. Parce qu'ils sont capables de se donner des moyens qui ne sont pas des moyens légaux pour défendre leur survie. Et pour les Peuls et notamment au niveau de l'axe Le Prince, comme on l'appelle l'axe de la liberté, du mal ou de la démocratie, les autres disent du mal, ça dépend de comment on l'appelle, pour moi est dans ce scénario, dans ce calcul aussi, où réellement la politique publique, en tout cas sous Alpha Condé jusqu'à maintenant, a marginalisé

⁷⁰ Africaguinee (Diallo S. K.), 09/08/2022, [url](#)

⁷¹ DW (Condé B.), 16/08/2022, [url](#)

⁷² Guineenews (Diallo T. S.), 03/08/2022, [url](#)

⁷³ Organisation de la société civile qui conteste le pouvoir en place et la gestion unilatérale de la transition

⁷⁴ Le Révélateur 224 (Camara A. F.), 04/08/2022, [url](#)

⁷⁵ RFI, 23/09/2022, [url](#)

⁷⁶ Militant des droits de l'homme, entretien, Conakry, 23/11/2022

complètement cette zone. Parce que ce qu'il faut réaliser, c'est que Ratoma est la commune la plus dynamique. Ce n'est pas Kaloum le cœur du pouvoir, non, c'est Ratoma. Les grandes écoles c'est à Ratoma. Moi j'ai vu les statistiques scolaires pour l'année académique de 2020-2021, mais Ratoma où les meilleurs élèves sont sortis avec le meilleur taux de réussite nationale, [...] c'est le seul endroit où on a des taux de réussite au-delà de 50 %. Aux autres endroits, c'est moins de 5 % dans le pays. Et donc il y a quand même une dynamique naturelle qui est étouffée par ce calcul politicien et je ne sais pas à quelle fin et pour moi c'est artificiel quand on considère tous les éléments en fait, que nous devons considérer, je pense que c'est quelque chose qui est décidé par l'élite politique lorsque elle émane d'une autre communauté ethnique. Et justement, pour marginaliser surtout les Peuls qu'on considère comme étant déjà des gens bien à l'aise économiquement et qui n'ont pas besoin de s'exprimer dans la sphère politique »⁷⁷.

Au cours d'un entretien réalisé le même jour, les représentants d'un parti politique guinéen affirment qu'il y a une communautarisation de la répression dans les quartiers de Ratoma situés le long de l'axe et principalement habités par des Peuls. « Ratoma est devenue presque une commune traditionnelle de l'UFDG ». Ils expliquent que :

« Même quand il y a des manifestations et que ça sort à Kaloum, à Matam ou à Matoto, les forces de l'ordre ont plus tendance à se concentrer vers Ratoma et même vers l'axe. [...] Chaque fois qu'on concentre les forces là-bas, même quand il y a eu ces histoires de PA au niveau de Conakry, et bien c'était là-bas qu'ils étaient. Donc les jeunes gens se sentent un peu envahis, agressés et cela crée de l'animosité et de la réaction et de la répression »⁷⁸.

Ces mêmes interlocuteurs apportent des précisions au sujet de Ratoma, en expliquant qu'il y a deux zones, celle le long de l'axe, pro-UFDG et celle le long du littoral, pro-Union des forces républicaines (UFR). Ils évoquent un traitement différent par les forces de l'ordre en fonction des zones d'intervention. Le long du littoral, les forces de l'ordre procèdent à des arrestations tandis que sur l'axe, elles font usage de la violence lorsque les jeunes sortent pour manifester :

« Quand on parle de Ratoma, les gens ont tendance à penser que tout est peul. Mais non, il y a deux grands ensembles. Il y a l'axe et le littoral. Chaque fois qu'il y a une manifestation, [...] on militarise l'autoroute pour les empêcher de sortir [...]. Et au niveau du littoral, ce qui fait que les gens sont contraints à rester, c'est qu'il y a une urbanisation plus ou moins acceptable. Mais sur l'axe, il y a des voix qu'ils ne maîtrisent pas, donc ils préfèrent que ceux-ci sortent pour qu'ils soient tués et s'il y a mort d'homme, on ne parle plus des arrestations. Voilà comment la communication est gagnée. Et toujours en faisant croire que c'est la même communauté qui sort. A la prochaine manifestation, je vous invite à faire cette observation-là. Et vous verrez que les statistiques des cas de décès, c'est toujours les mêmes patronymes. Donc on dit c'est encore les Peuls qui sont sortis. C'est de la manipulation »⁷⁹.

⁷⁷ Responsables d'une ONG qui a pour mission de soutenir les processus démocratiques, entretien, Conakry, 29/11/2022

⁷⁸ Responsables d'un parti politique, entretien, Conakry, 29/11/2022

⁷⁹ Responsables d'un parti politique, entretien, Conakry, 29/11/2022

Résumé

D'après les chiffres disponibles, les Peuls représentent 40 % de la population guinéenne, les Malinkés 30 %, les Soussous 20 % et les autres groupes ethniques 10 %. Les Peuls sont majoritaires en Moyenne Guinée, les Malinkés en Haute Guinée et les Soussous en Guinée Maritime. La région forestière compte, quant à elle, diverses ethnies, comme les Kpellés et les Kissis.

Lors des missions effectuées à Conakry en 2019 et en 2022, le Cedoca a pu observer un climat de bonne entente entre les différentes ethnies. Les sources consultées soulignent également l'harmonie qui règne entre les communautés, aussi bien dans les familles que dans les quartiers. Les mariages inter-ethniques en sont une illustration. Le professeur Alpha Amadou Bano Barry, sociologue, explique que les ethnies de Guinée ont une histoire commune et partagent les mêmes valeurs. Les différences sont avant tout d'ordre linguistique et organisationnel.

L'ethnie a été instrumentalisée sous la présidence d'Alpha Condé. Les clivages ethniques entre le parti politique au pouvoir malinké, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG Arc-en-ciel), et le principal parti politique d'opposition, l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), à dominance peule, ont alimenté la violence politique dans le pays et fragilisé la cohésion sociale, surtout en période électorale. C'est sur la route Le Prince (aussi appelée l'axe de la démocratie ou du mal), route traversant des quartiers à forte concentration peule dans la commune de Ratoma à Conakry, qu'ont eu lieu la plupart des manifestations de l'opposition et les interventions des forces de l'ordre. Plusieurs témoins rencontrés sur place par le Cedoca en novembre 2019, dans un contexte pré-électoral, ont affirmé que cette zone de Conakry était ciblée par les autorités, lors des contestations. D'après les sources, si le pouvoir en place à l'époque a manipulé les ethnies, l'opposition a joué la carte de la victimisation.

Suite au coup d'Etat du 5 septembre 2021, les nouvelles autorités, avec à leur tête le colonel Mamadi Doumbouya, d'ethnie malinké comme Alpha Condé, ont multiplié les signes d'apaisement envers les différentes communautés et marqué leur volonté de rassembler les Guinéens. Quelques mois plus tard, des tensions sont toutefois réapparues. Les interlocuteurs rencontrés à Conakry, en novembre 2022, affirment que la situation n'a pas vraiment évolué. C'est toujours un Malinké qui est aux commandes du pays et les postes importants sont occupés par des Malinkés également.

La question ethnique reste un sujet sensible en Guinée que les médias abordent avec prudence afin d'éviter les sanctions de la Haute autorité de la communication (HAC). Cette dernière a en effet rappelé aux organes de presse « leur responsabilité sociale » à ce propos. Les représentants d'une radio de grande écoute à Conakry ont affirmé être très « regardants » sur le sujet, vu que la période de transition est sensible. La question ethnique s'est également invitée dans les débats lors du procès du massacre du 28 septembre 2009 (qui a débuté en septembre 2022). Les victimes du massacre sont en effet pour la plupart peules et les militaires au pouvoir à l'époque, dans le box des accusés, sont issus en majorité des ethnies de la Guinée forestière. Le président du tribunal a été obligé de rappeler à l'ordre les parties au procès pour qu'elles ne s'aventurent pas sur le terrain ethnique.

Sur la route Le Prince, les militaires au pouvoir ont dans un premier temps supprimé les Points d'appui (PA), constitués de forces mixtes (police, gendarmerie et armée) et mis en place lors des contestations contre le pouvoir d'Alpha Condé. Mais suite aux manifestations de l'opposition de fin juillet 2022, les autorités ont à nouveau déployé ces PA sur cet axe. Les sources évoquent des opérations de ratissage dans les quartiers, des arrestations de jeunes et une multiplication de l'usage des armes à feu, en période de contestations. Les représentants d'un parti politique rencontré lors de la mission de 2022 ont affirmé qu'il y a une communautarisation de la répression dans les quartiers de Ratoma situés le long de l'axe et principalement habités par des Peuls.

Bibliographie

Contacts directs

Blogueur, entretien, Conakry, 26/11/2022, identité et coordonnées non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

Journaliste, entretien, Conakry, 30/11/2022, identité et coordonnées non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

Militant des droits de l'homme issu du milieu académique, entretien, Conakry, 09/11/2019, identité et coordonnées non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

Militant des droits de l'homme, entretien, Conakry, 23/11/2022, identité et coordonnées non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

Responsables d'une organisation de défense des droits de l'homme, entretien, Conakry, 06/11/2019, identités et coordonnées non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

Responsables d'une organisation non gouvernementale (ONG) qui a pour mission de soutenir les processus démocratiques, entretien, Conakry, 29/11/2022, identités et coordonnées non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

Responsables d'un parti politique d'opposition, entretien, Conakry, 05/11/2019, identités et coordonnées non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

Responsables d'un parti politique, entretien, Conakry, 29/11/2022, identités et coordonnées non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

Responsables d'une radio, entretien, Conakry, 25/11/2022, identités et coordonnées non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

Source issue du milieu judiciaire, entretien, Conakry, 24/11/2022, identité et coordonnées non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

Sources écrites et audiovisuelles

24heures, *Un Premier ministre nommé par la junte au pouvoir en Guinée*, 07/10/2021, <https://www.24heures.ch/un-premier-ministre-nomme-par-la-junte-au-pouvoir-en-guinee-385133617688> [consulté le 02/03/2023]

Africaguinee (Diallo B.), *Urgent/violences à Conakry : le Gouvernement réquisitionne l'armée*, 19/11/2018, <https://www.africaguinee.com/articles/2018/11/19/urgentviolences-conakry-le-gouvernement-requisitionne-l-armee> [consulté le 13/03/2023]

Africaguinee (Diallo S. K.), *L'Autoroute « Le Prince » militarisé par la Junte : « Nous vivons dans la psychose permanente... »*, dénoncent des citoyens, 09/08/2022, <https://www.africaguinee.com/l-autoroute-le-prince-militarise-par-la-junte-nous-vivons-dans-la-psychose/> [consulté le 13/03/2023]

Africa radio, *Wanindara, épice de la contestation anti-Condé dans la banlieue de Conakry*, 27/02/2020, <https://www.africaradio.com/news/wanindara-epice-de-la-contestation-anti-conde-dans-la-banlieue-de-conakry-164518> [consulté le 13/03/2023]

Afrique XXI (Bihan T.), *En Guinée, la junte réveille les fantômes du passé*, 12/01/2022, <https://afriquexxi.info/En-Guinee-la-junte-reveille-les-fantomes-du-passe> [consulté le 28/02/2023]

Afrobarometer (Howard B.), *« Tous dans le même bateau » : Les Africains tolèrent les autres ethnies, religions, et nationalités, pas l'orientation sexuelle différente*, 19/05/2020, https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2022/02/ab_r7_dispatchno362_tolerance_en_afrique_fr.pdf [consulté le 28/02/2023]

Afrobarometer (Logan C. et al.), *Des liens qui unissent? Des signes d'unité et de division dans 18 pays africains*, 15/12/2020, https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2022/02/ad412-unite_et_division_dans_18_pays_africains-depeche_afrobarometer-fr-15dec20.pdf [consulté le 02/03/2023]

Agence France-Presse (AFP) via La Libre Afrique, *Guinée: le chef de la junte nomme 3 ministres et le secrétaire général du gouvernement*, 22/10/2021, <https://afrique.lalibre.be/64789/guinee-le-chef-de-la-junte-nomme-3-ministres-et-le-secretaire-general-du-gouvernement/> [consulté le 02/03/2023]

Agence France-Presse (AFP) via Voice of America (VOA), *La junte guinéenne nomme quatre nouveaux ministres, dont le chef de la diplomatie*, 26/10/2021, <https://www.voaafricaine.com/a/quin%C3%A9e-nomination-de-quatre-nouveaux-ministres-dont-le-chef-de-la-diplomatie/6285814.html> [consulté le 13/03/2023]

Alternatives économiques, *Les régions d'origine des principaux groupes ethniques en Guinée Conakry*, s. d., <https://www.alternatives-economiques.fr/regions-dorigine-principaux-groupes-ethniques-guinee-conakry-0109201372591.html> [consulté le 28/02/2023]

Barry I., *Question ethnique et problématique de la construction de la nation en Guinée*, Guinée : L'Harmattan, 2022

Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA), *Point d'appui sur l'axe* [photo], 11/2019

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), *Guinée : information sur la composition ethnique de la police et des forces armées; traitement réservé aux Peuls par les autorités, y compris la police et l'armée, et lorsqu'un Peul a besoin de la protection de l'État; information sur le camp Makambo, y compris son emplacement et son but (2010-mai 2014)*, 07/05/2014, <http://irb-cisr.gc.ca/Fra/ResRec/RirRdi/Pages/index.aspx?doc=455309&pls=1> [consulté le 13/03/2023]

Deutsche Welle (DW) (Condé B.), *Anxiété à la veille d'une nouvelle manifestation en Guinée*, 16/08/2022, <https://www.dw.com/fr/quin%C3%A9e-manifestation-contre-la-junte-fndc-dissolution-junte-militaire-anad-cellou-dalein-diallo/a-62828466> [consulté le 13/03/2023]

Diallo M. L., *Discours à l'ethnie, discours ethnique : approche énonciative, idéologie et lieux communs dans la parole politique en Guinée*, 2021, <https://theses.hal.science/tel-03244270/document> [consulté le 09/03/2023]

Diallo M. R., *Ethnicité et processus démocratique en Guinée, de 1990 à 2015*, 2018, https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/theses/2018_out_diallo_e_h.pdf [consulté le 13/03/2023]

Espace TV Guinée, *Les grandes gueules* [video], 20/11/2018, <https://www.youtube.com/watch?v=yprcJwxAutg> [consulté le 13/03/2023]

Freedom House, *2022 Guinea Country report*, 24/02/2022, <https://freedomhouse.org/country/guinea/freedom-world/2022> [consulté le 13/03/2023]

Globe reporters, *La diversité des ethnies fait la beauté de la Guinée*, 11/01/2019, <http://www.globe-reporters.org/campagnes/guinee-qui-es-tu/culture-et-francophonie/article/la-diversite-des-ethnies-fait-la-beaute-de-la-guinee> [consulté le 13/03/2023]

Globe reporters, *Parlons des Peuls de Guinée sans grands bavardages avec Alpha Amadou Bano BARRY*, 22/01/2019, <https://globe-reporters.org/Parlons-des-Peuls-de-Guinee-sans-grands-bavardages-avec-Alpha-Amadou-Bano-BARRY.html> [consulté le 09/03/2023]

Guinée actuelle (Diallo A. O.), *L'axe : au-delà du factuel*, 15/11/2018, <http://guineeactuelle.com/laxe-au-dela-du-factuel> [consulté le 13/03/2023]

Guineelive, *Medias et incitation ethnique : la Haute Autorité de la Communication met en garde*, 21/02/2022, <https://guineelive.com/2022/02/21/medias-et-incitation-ethnique-la-haute-autorite-de-la-communication-met-en-garde/> [consulté le 09/03/2023]

Guineenews, *Guinée, le défi de l'alternance ethnique*, 06/10/2020, <https://guineenews.org/guinee-le-defi-de-lalternance-ethnique/> [consulté le 09/03/2023]

Guineenews (Diallo T. S.), *Route Le Prince : une patrouille sur fond de violation des droits de l'homme*, 03/08/2022, <https://guineenews.org/route-le-prince-une-patrouille-sur-fond-de-violation-des-droits-de-lhomme/> [consulté le 13/03/2023]

- GuineePolitique (Barry A. A. B.), *Quel régime pour la Guinée?*, 28/02/2023, <https://www.guineepolitique.com/quel-regime-pour-la-guinee/> [consulté le 09/03/2023]
- Human Rights Watch (HRW), *Guinée : Il faut s'assurer que les forces de sécurité fassent preuve de retenue*, 29/03/2018, <https://www.hrw.org/fr/news/2018/03/29/guinee-il-faut-sassurer-que-les-forces-de-securite-fassent-preuve-de-retenu> [consulté le 31/03/2020]
- Institut national de la statistique (INS), *Troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH3)*, 12/2017, https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/rapports_enquetes/RGPH3/RGPH3_etat_structure.pdf [consulté le 13/03/2023]
- Jeune Afrique (Niakate H.), *Guinée : voyage au cœur du « Chaudron »*, 17/02/2014, <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2771p106.xml0/> [consulté le 13/03/2023]
- Jeune Afrique (Barry D.), *Guinée : Mamadi Doumbouya a (enfin) un gouvernement*, 05/11/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1262048/politique/guinee-mamadi-doumbouya-a-enfin-un-gouvernement/> [consulté le 13/03/2023]
- Jeune Afrique (Soudan F.), *Guinée : les étranges silences de Mamadi Doumbouya*, par François Soudan, 21/03/2022, <https://www.jeuneafrique.com/1325563/politique/guinee-les-etranges-silences-de-mamadi-doumbouya-par-francois-soudan/> [consulté le 06/03/2023]
- Justice info (Raynal M.), *Au tribunal de Conakry, le président met le holà aux « propos ethniques »*, 01/12/2022, <https://www.justiceinfo.net/fr/109624-tribunal-conakry-president-hola-propos-ethniques.html> [consulté le 28/02/2023]
- Koaci, *Guinée : Le nouveau PM Bernard Goumou promet de travailler avec la vision du CNRD sans « influence étrangère »*, 24/08/2022, https://www.koaci.com/article/2022/08/24/guinee/politique/guinee-le-nouveau-pm-bernard-goumou-promet-de-travailler-avec-la-vision-du-cnr-dans-sans-influence-etrangere_162649.html [consulté le 06/03/2023]
- La Revue internationale, *Guinée : la junte doit orchestrer rapidement une transition vers un nouvel ordre politique et constitutionnel*, 06/01/2022, <https://www.revue-internationale.com/2022/01/guinee-junte-transition-politique/> [consulté le 06/03/2023]
- Ledjely (Dambélé S.), *Regards croisés : l'ethnie et la politique en Guinée, une si longue construction socio-historique (Sayon Dambélé)*, 07/10/2019, <https://www.ledjely.com/2019/10/07/regards-croises-lethnie-et-la-politique-en-guinee-une-si-longue-construction-socio-historique-sayon-dambele/> [consulté le 19/03/2020]
- Le Monde, *En Guinée, la junte nomme Mohamed Béavogui premier ministre de transition*, 07/10/2021, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/10/07/guinee-la-junte-nomme-mohamed-beavogui-premier-ministre-de-transition_6097437_3212.html [consulté le 06/03/2023]
- Le Point Afrique (Cessou S.), *Guinée : plus dur est le désenchantement*, 06/09/2022, https://www.lepoint.fr/afrique/guinee-plus-dur-est-le-desenchantement-06-09-2022-2488906_3826.php [consulté le 28/02/2023]
- Le Révélateur 224 (Camara A. F.), *Guinée : pourquoi le CNRD mène une opération de haine ethnique et tribale dans la commune de Ratoma ? (Alsény Farinta Camara)*, 04/08/2022, <https://lerevelateur224.com/2022/08/04/guinee-pourquoi-le-cnr-d-mene-une-operation-de-haine-ethnique-et-tribale-dans-la-commune-de-ratoma-alseny-farinta-camara/> [consulté le 06/03/2023]
- Libération (Faire A.), *«Ils tirent sur nos enfants» : la Guinée sous haute tension postélectorale*, 20/10/2020, https://www.liberation.fr/planete/2020/10/20/ils-tirent-sur-nos-enfants-la-guinee-sous-haute-tension-postelectorale_1802924/ [consulté le 13/03/2023]
- Libération (Huon P.), *A Conakry, les anti-Condé dénoncent un régime à la dérive*, 28/02/2020, https://www.liberation.fr/planete/2020/02/28/a-conakry-les-anti-conde-denoncent-un-regime-a-la-derive_1780051 [consulté le 14/03/2023]
- News Afrique (Diallo I.), *Guinée : commémoration et célébration à la fois du 28 septembre*, 28/09/2019, <http://news-afrique.com/guinee-commemoration-et-celebration-a-la-fois-du-28-septembre/> [consulté le 24/03/2020]

Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), *Rapport de mission en Guinée du 7 au 18 novembre 2017*, 2018,

https://www.ofpra.gouv.fr/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=/sites/default/files/ofpra_flora/didr_rapport_de_mission_en_guinee_final.pdf [consulté le 13/03/2023]

Radio France internationale (RFI), Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), *Mémoire collective, une histoire plurielle des violences politiques en Guinée*, 2018, <https://www.memoire-collective-guinee.org/Memoire-collective.pdf> [consulté le 13/03/2023]

Radio France internationale (RFI), «*Mémoire collective*»: *un ouvrage sur les violences politiques en Guinée*, 25/09/2018, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180925-guinee-fidh-histoire-memoire-collective-violence-politique-1954> [consulté le 13/03/2023]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: qui sont les nouveaux ministres nommés par Mamadi Doumbouya?*, 23/10/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211022-guin%C3%A9e-qui-sont-les-nouveaux-ministres-nomm%C3%A9s-par-mamady-doumbouya> [consulté le 13/03/2023]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: pourquoi la composition du gouvernement s'éternise-t-elle?*, 27/10/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211027-guin%C3%A9e-pourquoi-la-composition-du-gouvernement-s-%C3%A9ternise-t-elle> [consulté le 13/03/2023]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: la situation d'Alpha Condé au cœur de la mission de la Cédéao à Conakry*, 09/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210909-guin%C3%A9e-la-situation-d-alpha-cond%C3%A9-au-c%C5%93ur-de-la-mission-de-la-c%C3%A9d%C3%A9ao-%C3%A0-conakry> [consulté le 13/03/2023]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: à Conakry, l'Axe renoue avec la violence*, 23/09/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220923-guin%C3%A9e-%C3%A0-conakry-l-axe-renoue-avec-la-violence> [consulté le 28/02/2023]

Ramatoulaye (Diallo S.), *Chef de 'gangs' de 'l'axe du mal', Mahamoud Fadiga reste toujours introuvable*, 14/07/2016, <http://www.ramatoulaye.com/index.php/societe/549-chef-de-gangs-de-l-axe-du-mal-mahamoud-fadiga-reste-toujours-introuvable> [consulté le 13/03/2023]

Thinking Africa (Keita K. A.), *Note d'analyse politique. Les partis politiques et l'impact des consultations électorales dans la société guinéenne. Les élections présidentielles 2010 et 2015 à l'épreuve des tensions ethniques et communautaires*, 04/2016, http://www.thinkingafrica.org/V2/wp-content/uploads/2016/04/NAP_36.pdf [consulté le 13/03/2023]

TV5 Monde, *Guinée, élections on en parle* [video], 08/02/2018, <https://www.youtube.com/watch?v=zmVO6KP6qnl> [consulté le 13/03/2023]

TV5 Monde (Eboulé C.), *Guinée : qui est le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, nouvel homme fort du pays ?*, 24/12/2021, <https://information.tv5monde.com/afrique/guinee-qui-est-le-lieutenant-colonel-mamady-doumbouya-nouvel-homme-fort-du-pays-423421> [consulté le 28/02/2023]

TV5 Monde, *Guinée : la route Le Prince, "axe du mal" ou de la démocratie* [video], 07/10/2021, <https://afrique.tv5monde.com/information/guinee-la-route-le-prince-axe-du-mal-ou-de-la-democratie> [consulté le 28/02/2023]

United States Department of State (USDOS), *Country Reports on Human Rights Practices for 2021. Guinea*, 12/04/2022, <https://www.state.gov/reports/2021-country-reports-on-human-rights-practices/guinea> [consulté le 13/03/2023]

Sources consultées

Sites web : Amnesty International (AI) ; International Crisis Group (ICG).